

# La Convention citoyenne pour le climat passe au vote

Environ 150 mesures ont été proposées pour faire évoluer la société

**L**a Convention citoyenne pour le climat a commencé hier l'adoption d'un paquet de mesures destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre, dessinant un "projet de société" auquel Emmanuel Macron répondra fin juin et qui pourrait déboucher sur un référendum. "On peut être des vecteurs, c'est important que tout le monde s'intéresse à la transition écologique", insiste Éloïse, lycéenne de terminale et membre de la Convention, avant le début de cette dernière session qui doit adopter près de 150 mesures, par vote sur cinq "familles d'objectifs" thématiques, mais pas sur chaque mesure. Les 150, répartis en plusieurs salles dans les locaux du Conseil économique social et environnemental et pour certains en visioconférence en raison du Covid qui a chamboulé leurs travaux, ont commencé à passer en revue les propositions élaborées au cours de cet exercice de démocratie participative inédit en France. La CCCC a été décidée par le président Macron après la crise des gilets jaunes.

## Première réponse lundi

Le chef de l'État recevra les 150 membres ce lundi 29 juin à l'Élysée pour "apporter une première réponse à leurs propositions", alors que l'exécutif prépare son plan de relance face à la profonde récession née de la crise du coronavirus. La CCCC a la possibilité de demander qu'une partie d'entre elles soient soumises à référendum, solution à laquelle Emmanuel



La Convention citoyenne pour le climat a été décidée par Emmanuel Macron après la crise des gilets jaunes. Le Président s'y était rendu au mois de janvier dernier. (PHOTO: ANSA/PH)

**Limitation à 110 km/h sur l'autoroute et 28 h de travail hebdomadaires.**

Macron s'est à plusieurs reprises dit ouvert. D'autres pourraient avoir une traduction réglementaire ou législative.

La ministre de la Transition écologique Elisabeth Borne, qui recevra demain leurs propositions au nom de l'exécutif, a estimé hier "que ce serait très bien un référendum sur des enjeux

écologiques". Les membres de la CCCC sont appelés à se prononcer sur l'inscription de la lutte contre le réchauffement climatique dans la Constitution et à toute une série de mesures concrètes, dont certaines devraient entraîner des polémiques. Au menu notamment, un encadrement fort de la pub, avec interdiction des écrans publicitaires dans l'espace et les transports publics et pour des produits à fort bilan carbone; de lourdes taxes sur l'alimentation ultra-transformée; l'interdiction des semences OGM et une taxation plus forte des engrais azotés; l'interdiction des

terrasses chauffées ou de l'éclairage des magasins la nuit; la limitation de la vitesse sur autoroute à 110 km/h; l'interdiction dès 2025 de la vente des véhicules les plus polluants et l'aide à l'achat de voitures propres; une taxe sur les dividendes pour financer la transformation de l'outil productif ou encore la baisse du temps de travail à 28 h hebdomadaires... La rénovation thermique des bâtiments, qui n'arrive pas à décoller, deviendrait obligatoire, avec un système d'aides basées sur le revenu. Une nouvelle version de taxe carbone ne figure pas en revanche dans les mesures.